

Hélène Dang Vu

ESO NANTES - UMR 6590
UNIVERSITÉ DE NANTES - CNRS

A l'origine de cette recherche, un étonnement: pourquoi des universités se mettent-elles à jouer les aménageurs? C'est au cours d'un terrain exploratoire à Montréal en 2007, que je constatai que des universités pouvaient porter des opérations immobilières d'envergure, aménager des espaces publics, proposer des services sociaux aux communautés locales, créer de nouveaux campus. Un an plus tard, nous assistions en France au lancement en grande pompe, de l'Opération campus, dispositif exceptionnel qui incitait les universités et notamment les PRES² à concourir pour le financement de leurs opérations d'aménagement. L'engouement fut incontestable: sur les 83 universités françaises, 66 dossiers « Opération Campus » furent déposés, un rapport d'autant plus élevé que certaines candidatures étaient communes à plusieurs établissements. Nous nous interrogeons alors sur les mobiles et modalités d'actions de ces drôles de producteurs urbains.

Par producteur urbain, il faut comprendre participant volontaire et intentionnel de la production de la ville (Arab, 2004). Il s'agit d'une catégorie fluctuante de l'acteur urbain, terme qui lui-même regroupe l'ensemble des organisations mais aussi chacun de leurs membres qui résident ou agissent (consomment, travaillent, vendent, produisent, échangent etc.) dans un espace urbain et qui sont conscients de leur existence en tant que collectif et de leurs intérêts en tant que tels. Selon cette définition, pour qualifier l'université d'acteur urbain, il ne suffit pas qu'elle soit dans la ville. Il faut aussi que l'université soit capable d'élaborer et de porter une politique d'établissement. Et c'est dans le cadre de cette politique d'établissement qu'elle peut ensuite décider de prendre ou non la posture de producteur urbain.

C'est donc l'intentionnalité de l'action des universités dans la ville qui est ici questionnée et plus particulièrement, les mobiles pour lesquels cet acteur collectif s'engage dans le territoire urbain. Autrement dit, la recherche ne traite pas des conséquences urbaines impliquées par l'attribution de la maîtrise d'ouvrage aux universités, ni ne vise à évaluer la qualité du projet ou dispositif mis en œuvre, mais porte sur le cheminement qui mène l'université à participer à la production urbaine. Parce qu'elle traite de ces actions intentionnelles de l'université sur la ville ou auprès de ses acteurs, la recherche s'inscrit plus largement dans la lignée des travaux qui se réclament des théories de l'action (Crozier, Friedberg, 1977; Simon, 1991). Cette filiation induit donc des postulats de départ qu'il convient d'explicitier pour présenter ensuite la méthodologie retenue et exposer les principaux résultats obtenus.

QUATRE POSTULATS ISSUS DES THÉORIES DE L'ACTION

De l'intentionnalité de l'action des universités

Il est admis comme premier postulat de la recherche que les acteurs ont conscience de leur état et des intérêts de leur organisation ou de la catégorie à laquelle ils appartiennent (habitants du quartier, commerçants, étudiants, etc.). Il est alors convenu que les comportements des acteurs obéissent à une rationalité qui n'est pas selon les termes de H. Simon (2004), « objective » mais « limitée » ou qui peut être différente selon le problème posé (Boudon, 1999). Les acteurs ne font pas des choix optimaux mais les plus satisfaisants selon leur capacité à trouver des solutions car ils disposent d'informations imparfaites et lacunaires. Dans le même ordre d'idées, on suppose que l'acteur n'est pas capable de traiter l'ensemble des informations qui pourraient l'aider à faire le meilleur choix car il n'est pas selon l'expression consacrée par E. Friedberg (1993) en situation d'« omnipotence cognitive ».

En accord avec ces affirmations, nous ne distinguons pas l'intentionnalité de l'université, de ses actions dans la ville

1- Dang Vu H., 2011, *Les opérations immobilières des universités mondialisées: Le Plan Campus au regard d'expériences américaines, britanniques et belges*, Thèse de doctorat en Aménagement - Urbanisme, sous la direction de Alain Bourdin, Université Paris Est, Marne-la-Vallée, 496 p. (soutenue le 5 octobre 2011)

2- Les PRES sont en France des regroupements d'universités et d'écoles qui ont été créés par la loi n° 2006-450 du 18 avril 2006 de programme pour la recherche.

mais analysons les actions collectives en tant que sujets d'action. Les opérations d'aménagement ainsi que l'investissement des universités dans la vie locale des citoyens, sont imputées à l'organisation en tant qu'acteur collectif. L'université est donc un producteur urbain non pas parce qu'elle se considère comme tel – le personnel des universités rencontré souligne très souvent que leur mission n'est pas de monter des projets urbains mais de former les étudiants et de produire de la connaissance – mais parce qu'elle agit sur la ville pour servir ses intérêts. En effet, la projection de l'université dans la production urbaine transforme le système même de production dans lequel elle s'intègre : en élaborant des opérations et en mettant en place des services urbains, elle invente avec les acteurs locaux de nouveaux principes, de nouvelles règles, de nouvelles relations. Les actions urbaines des universités sont donc abordées selon une approche interactionniste plutôt qu'analytique : l'université ne peut pas prendre la posture de producteur urbain avant l'action, l'intention ne peut préexister à l'action. C'est l'idée qu'il « n'existe pas d'intention « tout court » mais des intentions « de faire » et que « l'intention n'est déterminée que pour autant qu'elle a un "contenu" » (Quéré in Pharo, Quéré, 1990, p. 87). Dans le cadre de ces actions, des pratiques et des relations sont inventées et éprouvées en interaction avec les acteurs locaux. Nous rejoignons de la sorte C. Taylor (1997) lorsqu'il affirme que l'action doit être entendue comme l'expression de celui qui la réalise ; c'est dans l'action effective, motivée par le désir ou l'envie d'obtenir que l'intention s'exprime le plus. En conséquence, parce que les acteurs sont conscients d'eux-mêmes, parce qu'ils sont rationnels, ils sont capables d'élaborer des stratégies qui se traduisent dans un ensemble d'actions conçues en vue d'une finalité identifiée mais évolutive.

Des actions sous incertitudes

Admettre l'évolutivité de la finalité des actions revient à affirmer que l'action est toujours « située » (Suchman, 2006), autrement dit qu'elle n'est jamais l'application simple et directe d'un plan qui aurait été élaboré a priori. En ce sens, l'action correspond à l'ajustement des acteurs à un environnement qui n'est ni donné ni figé puisqu'il évolue au gré des mouvements d'acteurs et d'évènements qu'il ne peut contrôler ni même toujours prévoir. L'action est ainsi entendue comme une démarche et non comme la traduction d'un raisonnement préconçu. Cette indétermination de l'action se mesure aussi au sein même des organisations.

E. Friedberg (op. cit.) a montré que les membres des organisations aussi rigides soient-elles, conservent toujours une marge d'autonomie. En accord avec ce schéma théorique, la recherche prend en compte les effets de contextes sur le comportement des universités et part du postulat que l'université n'est pas un acteur universel mais différencié dont le profil et les actions varie selon les règles du système universitaire auquel il appartient, selon le système d'acteurs locaux, selon les normes de production urbaine, et une multitude de caractéristiques propres à son mode de fonctionnement et à son territoire d'accueil.

« Quand dire c'est faire »

Une attention particulière a été prêtée aux discours qui accompagnaient les actions et qui ont été recueillis au cours des entretiens et dans la documentation produite autour des projets et politiques urbaines étudiées. Ces discours sont considérés comme les révélateurs de l'action et de l'« intentionnalité ». En reprenant le vocabulaire de J. L. Austin (1991), l'ensemble des discours recueillis sont analysés à la fois comme des « énoncés constatifs » (*constative utterances*) et comme des « énoncés » que les acteurs souhaitent être « performatifs » (*performative utterances*). Par « constatifs », il faut comprendre « descriptifs » mais pas uniquement. Ces discours « constatifs » sont aussi entendus comme les reformulations par les acteurs de l'histoire du projet ou du dispositif. Cette médiation - au sens de filtre et transformation – par les acteurs, varie en fonction de la perception qu'ils ont de l'environnement dans lequel ils agissent, laquelle varie sensiblement en fonction de la situation de l'acteur et de son rôle dans le système d'action. Ainsi nous estimons que les justifications des actions menées par les universités évoluent aussi en fonction de la situation de l'acteur dans le système de production et dans le temps selon le stade d'avancement de l'opération ou du dispositif. Traiter en outre les discours comme des énoncés « performatifs » revient à les considérer comme les justifications publiques de l'action par l'acteur. La justification « publicisée » est en soit entendue comme un acte qui vise à convaincre les partenaires ou les parties prenantes des avantages ou de l'intérêt général de l'opération ou du dispositif mis en œuvre. Les discours sont donc des mobiles reconstituées a posteriori et qui évoluent pendant l'action mais qui doivent aussi être compris comme un outil d'action. C'est la raison pour laquelle nous sommes convaincus que les entretiens réalisés au cours de cette recherche ne nous ont pas été accordés

uniquement par altruisme – pour aider une jeune chercheuse – mais aussi parce que notre recherche était perçue comme un média éventuel de « publicisation » de leur organisation.

Des acteurs intéressés

Nous postulons enfin que l'université ne s'engage pas gratuitement dans la production urbaine. Les opérateurs ne sont toutefois pas toujours conscients de l'instrumentalisation de leurs actions. Si ceux-ci justifient l'implication de leur université par altruisme, et sans mettre en doute leur parole, nous nous permettons d'émettre quelques réserves sur leurs déclarations, considérant qu'une organisation ne dépense pas autant d'énergie et d'argent pour une action qui ne lui rapporte rien. Une exception à cette affirmation est cependant admise lorsque la direction de l'organisation a une assise forte. Elle peut alors porter des actions qui défendent des principes et des valeurs qui lui sont propres et s'affranchir de la logique de l'institution. Par exemple, l'engagement de University of Pennsylvania dans le quartier de West-Philadelphia (Philadelphie) à la fin de la décennie 1990, n'est pas totalement étranger à la biographie de la présidente de l'université, comme elle l'admet elle-même : « Et certainement mon engagement pour la revitalisation de West Philadelphia est lié à ma profonde affection pour la ville, pour le quartier dans lequel j'ai grandi et pour la crédibilité de mon Alma Mater, qui a eu une telle influence sur ma vie³ (Rodin, 2007, p. 7) ». L'université avait grand intérêt à mener la politique de « revitalisation »⁴ telle qu'elle l'a fait. La justification de cette politique était évidente : il s'agissait d'une part d'apaiser les rapports entre l'université et le quartier environnant, d'améliorer les conditions d'accueil de sa communauté du campus de l'université et par là même de soigner l'image de marque de l'établissement. On peut cependant considérer que les actions menées par l'université ne traduisent pas uniquement ces intérêts mais aussi les convictions et motivations de sa présidente. Le postulat selon lequel l'université agit toujours par intérêt n'est donc pas une position absolue de notre recherche puisque nous reconnaissons que certaines configurations de l'organisation

permettent l'expression des convictions de ceux qui la dirigent. Ce postulat cadre toutefois le raisonnement général de la thèse. Il s'explique enfin, du fait de l'échelle d'analyse de cette recherche : ce sont les stratégies et intentions des universités en tant qu'acteurs qui ont retenu notre attention, plus que le processus de prise de décision au sein de l'organisation.

UN OBJET D'ÉTUDE PRIVILÉGIÉ : LES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES ET D'AMÉNAGEMENT DES GRANDES UNIVERSITÉS

Cette recherche a essentiellement traité les opérations immobilières et d'aménagement des universités, même si ce ne sont pas les seules actions urbaines portées par ces établissements. Privilégier cet objet d'étude permettait d'aborder sans détour les questions d'intégration de l'université dans son territoire et ses relations avec les acteurs locaux impliqués ou concernés par les opérations d'aménagement.

L'étude des comportements des prestigieuses universités de recherche américaines s'est très vite imposée en raison des références quasi systématiques à leur égard dans les discours des acteurs traitant des enjeux universitaires en France. Nous avons aussi souhaité observer des expériences étrangères en Europe afin de diversifier les contextes d'analyse. Cinq contextes nationaux ont ainsi été retenus : ceux du Canada, des États-Unis, du Royaume-Uni, de la Belgique et de la France. Plus précisément, ce sont les actions urbaines de 18 universités à l'étranger ainsi que le montage de cinq opérations d'aménagement universitaire en France qui ont été retenues dans cette recherche.

L'objectif de cette démarche n'a cependant jamais été de comparer terme à terme les systèmes universitaires de chaque pays. Il ne s'agit pas d'une recherche comparative mais d'une mise en perspective internationale, qui tient bien sûr compte des contextes d'action de chacun des établissements étrangers, mais qui doit permettre de dépasser ces spécificités locales dans le but d'identifier, si elles existent, des logiques communes qui traduiraient une mondialisation des organisations universitaires. La mondialisation dont il est question ici, concerne l'action des universités en tant qu'organisation. Bien que les deux processus soient liés, il n'est donc pas question ici de la mondialisation de la recherche et de l'internationalisation de l'enseignement supérieur (Alt-

3- Version originale : "And certainly my commitment to the revitalization of West Philadelphia had to do with deep affection for the city and the neighborhood in which I had grown up and for the credibility of my Alma mater, which had been so critical in shaping my life"

4- Traduction littérale de « revitalisation » en anglais.

Universités dont les opérations urbaines ont été étudiées

Montréal	Université de Montréal (UdeM), Université du Québec à Montréal (UQAM), McGill University, Concordia,
Etats-Unis	Columbia university, Penn University, George Washington University (GWU), University of California in Los Angeles (UCLA), University of Southern California (USC), University of California in San Francisco (UCSF), San Francisco State University (SFSU)
Royaume-Uni	University of Glasgow, University of Edinburgh, University College Dublin (UCD), University of Manchester, London School of Economics (LSE), London Metropolitan University
Belgique	Université catholique de Louvain (UCL)
France	Université Paris 11, PRES UniverSud, Université Marne-la-Vallée, PRES Paris Est, Université Paris Diderot, Université de Strasbourg, PRES Université de Lyon

bach, 2004). Par mondialisation des organisations universitaires, nous entendons plutôt une convergence des logiques et modalités d'actions des établissements ainsi que des objectifs qu'ils poursuivent en raison de leur intégration croissante sur un marché commun. Autrement dit, cette recherche ne traite pas de toutes les universités mais seulement des universités de grandes tailles, souvent très prestigieuses et qui jouent - du moins en ont-elles l'ambition - sur une scène internationale. Elles ne sont évidemment pas représentatives de la majorité des universités puisque cette recherche ne traite pas des universités de petites et moyennes tailles, celles aux vocations régionales ou pour lesquelles la mission de formations tient une place prépondérante par rapport aux activités de recherche. Celles-ci peuvent pourtant être aussi des producteurs urbains et elles le sont peut-être davantage que les grandes universités. Mais ce ne sont pas les mobiles et les logiques d'action qui ont été analysés dans cette recherche.

QUELQUES RÉSULTATS

Quatre mobiles d'action

À partir de ce panel de grandes universités, nous avons identifié quatre mobiles d'action à l'origine de leur engagement dans la production urbaine.

- La recherche de nouveaux locaux, de nouveaux équipements est le premier d'entre-deux. Les universités sont nombreuses à réaménager, réhabiliter leurs campus, à les agrandir, voire à en créer de nouveaux. Dès lors qu'elles ont la maîtrise d'ouvrage de ces projets, les universités se retrouvent « dans la peau » du producteur urbain. La création du

campus de Columbia university dans le quartier de West Harlem à New York met par exemple l'université dans la posture d'un aménageur urbain. Ce projet de campus ne se limite pas à la seule construction de bâtiments universitaires mais vise aussi la transformation des espaces publics et des commerces de ce quartier encore relativement populaire. C'est en tant qu'aménageur que les communautés locales interpellent l'université, l'accusant d'être à l'origine d'un projet de « gentrification »⁵ de West Harlem : elles considèrent en effet les expropriations, l'augmentation anticipée des loyers et les changements à moyens termes des commerces et des populations résidentes, comme le résultat de ce projet de nouveau campus.

- Les universités se comportent aussi comme des producteurs urbains pour promouvoir leur image. Le campus est en effet une formidable vitrine de l'établissement. Elles sont un certain nombre à considérer que les aménités du quartier et l'image de la ville participent de leur attraction. L'engagement exemplaire⁶ de Penn University dans le quartier de West Philadelphia en est une parfaite illustration : le meurtre d'un de ses chercheurs au milieu de la décennie 1990, avait déclenché une mobilisation collective de la communauté universitaire pour engager une politique de « revitalisation ». L'objectif de cette politique était bien évidemment d'assainir les relations entre la communauté universitaire et les habitants du quartier populaire de West Philadelphia et par là

5- C'est le terme employé par les associations militantes qui ont tenté (en vain) de mettre fin au projet d'expansion de Columbia University.

6- L'engagement de Penn University dans West Philadelphia est considéré par les services des universités américaines en charge de la responsabilité sociale de leur établissement, comme un cas d'école.

même, de soigner l'image de l'établissement qui avait pu être ternie par celle négative du quartier de West Philadelphia.

- Le troisième mobile d'action n'est pas éloigné du second, puisqu'il s'agit d'être en bons termes avec les acteurs et partenaires locaux. Dans les entretiens réalisés auprès des services en charge de la stratégie et des opérations urbaines, il revient régulièrement l'idée qu'ils doivent soigner leurs relations avec les collectivités locales et avec les résidents des quartiers environnants le campus, afin de négocier au mieux des soutiens financiers ou plus directement leurs futurs aménagements (agrandissements, transformations du campus). Il est important de montrer aux acteurs locaux que l'université est un « bon voisin », un acteur responsable. Aux États-Unis, les universités insistent d'autant plus sur les actions sociales qu'elles peuvent mener, du fait de leur classement en tant qu'organisations *nonprofit* (Martel, 2006). Si ce statut offre de nombreux avantages fiscaux aux organisations qui l'obtiennent⁷, il les oblige en retour, à agir de façon responsable et dans l'intérêt général de la société. Et les communautés et autorités locales le leur rappellent assez souvent.

- Enfin, le dernier mobile à l'origine de l'engagement des universités dans la production urbaine est la recherche de financements. Cela peut paraître étonnant mais beaucoup d'universités en Amérique du Nord élaborent des opérations immobilières pour se financer. Ces opérations peuvent être très risquées - cf. l'affaire de l'îlot voyageur à l'UQAM en 2006 - mais aussi très rentables : George Washington University (GWU) pour ne donner qu'un exemple, loue actuellement un de ses terrains au promoteur privé Boston Properties. Celui-ci y a construit et exploite un centre commercial, un condominium de standing et un hôtel. C'est grâce à la rente de ce terrain que l'université finance en partie ses propres projets d'aménagement universitaire.

Mais quels que soient les mobiles d'action, l'objectif final de ces « universités - producteurs urbains » reste toujours le même : assurer ou augmenter leur attractivité. Nous inter-

prétons cette obsession des services des universités pour soigner leur image et en faire la promotion, comme la traduction d'un mouvement général d'intégration des universités dans un marché commun international et fortement concurrentiel. Tous les membres des universités rencontrés sont en effet convaincus de l'existence d'un « cercle vertueux de l'attractivité ». Selon ce principe, l'augmentation de l'attractivité de l'établissement serait un enjeu central pour l'établissement car elle conditionnerait la qualité du recrutement des étudiants et des enseignants-chercheurs. Or l'excellence de ce recrutement doit faciliter l'obtention de bons classements et l'apparition de l'établissement dans les palmarès internationaux. Ces bons résultats permettraient à l'université d'être visible et d'avoir bonne réputation. Dans ces conditions, il serait plus facile pour l'université de trouver des investisseurs pour financer de nouveaux équipements et d'autres projets qui amélioreront les conditions de travail et d'étude de la communauté universitaire. L'université pourrait ainsi attirer davantage encore, de brillants étudiants et enseignants-chercheurs, etc.

Dans cette logique, le campus n'est plus entendu comme le site universitaire circonscrit mais comme un environnement aux limites moins strictes, qui se superpose aux territoires vécus de la communauté universitaire. Les actions des universités pour améliorer leur attractivité, ne concernent plus uniquement le site qu'elles occupent mais visent assez naturellement les quartiers environnants, voire la ville dans son ensemble car l'image de l'université est étroitement liée à celle du territoire dans lequel elle est implantée. L'accroissement de la concurrence entre établissements aurait ainsi fait émerger une nouvelle figure de l'université, engagée dans la production de la ville. Cette même figure peut cependant prendre des formes très variées.

Et sept modalités d'action

En effet la typologie qui a été réalisée à partir de notre panel d'universités, montre la diversité des actions intentionnelles de l'université sur la ville. Il faut tout de suite préciser que les profils qui composent cette typologie ne sont pas exclusifs car une même université peut endosser plusieurs rôles selon les opportunités et les projets. Et c'est d'ailleurs souvent le cas. Cette typologie n'a pas été non plus conçue comme un cadre de classification rigide. La classification qu'elle opère de fait, vise à rendre lisible et à clarifier le corpus de données sur lequel s'appuie cette recherche. Elle permet tout juste une analyse synthétique des opérations et

7- De par ce statut, les universités ne sont pas assujetties à l'impôt fédéral sur le revenu, à l'impôt de l'Etat sur les sociétés, ni aux impôts fonciers locaux et ne paient pas les « *sale taxes* ». Enfin, très grand avantage, le statut permet de recevoir des dons dont le montant peut être déduit des revenus annuels imposables des donateurs dans la limite d'un plafond (établi aux alentours de 50 % des revenus totaux des donateurs), ce qui dynamise particulièrement le marché des donations.

Typologie d' « universités - producteurs urbains »

Université producteur urbain	Actions	Exemples
Gestionnaire	Entretien, aménagement, organise son parc immobilier	Glasgow, Dublin, SFSU
Constructeur	Construit ses propres bâtiments	Edinburgh, USC ; Manchester
Promoteur	Fait de la promotion urbaine rentable	GWU, UQAM, University of Victoria (Toronto)
Outreach	Ouvre ses services au public, aides les communautés locales	Toutes les universités nord-américaines
Développeur	Aménage des quartiers pour sa promotion et l'usage de sa communauté universitaire	Penn, Columbia, Manchester
Stratège métropolitain	Se positionne comme un acteur de premier ordre du développement de l'agglomération, élabore un schéma d'orientation	Penn, Oxford, Cambridge, Manchester
Établissement d'aménagement	Crée, construit, gère et promeut la ville	une expérience unique : UCL

politiques urbaines qui ont été étudiées au cours des multiples terrains d'étude. Elle souligne notamment que les universités qui adoptent cette posture peuvent le faire à de multiples échelles du territoire et de la production urbaine : depuis l'échelle du bâtiment à celle de l'agglomération, depuis la construction d'un bâtiment jusqu'à la création et la gestion d'une ville (Dang Vu, 2012).

Une question qui reste à poser : les universités françaises peuvent-elles être des producteurs urbains ?

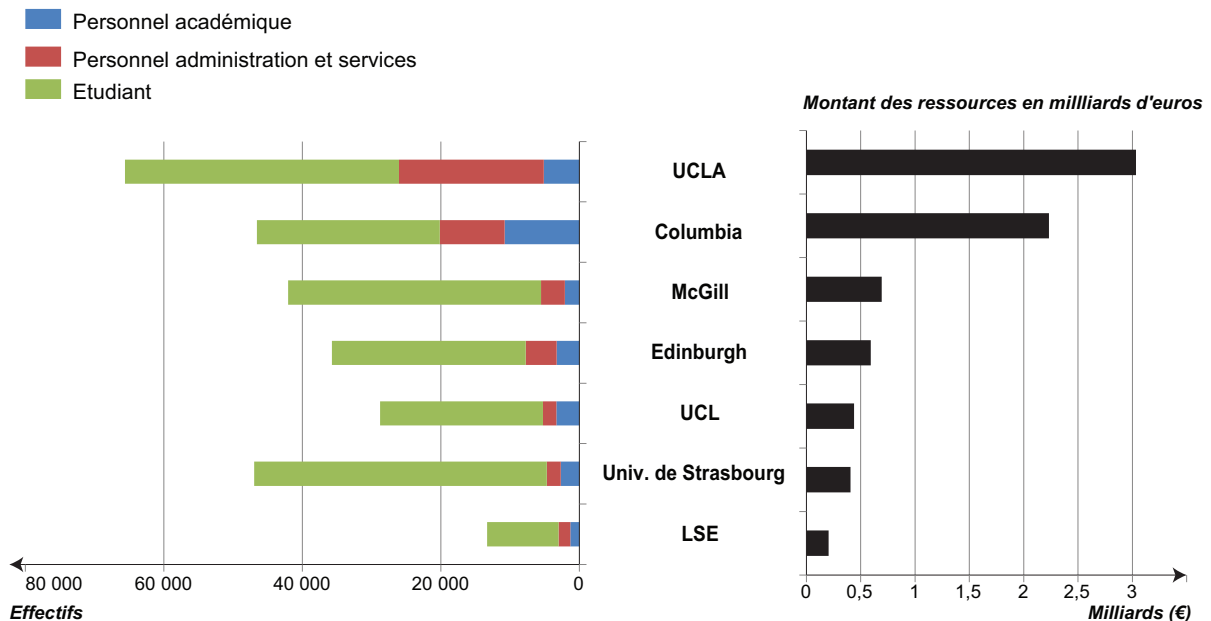
Lorsque cette recherche a été menée, les opérations immobilières et d'aménagement portées par les universités et les PRES en France étaient encore à des stades trop embryonnaires pour que nous puissions établir l'existence d'un modèle à la française de « l'université-producteur urbain ». On notait tout juste un changement de discours des présidents des universités françaises et de leurs équipes. À travers ces discours, nous comprenions que les enjeux d'attractivité étaient devenus, tout comme dans nos exemples étrangers, une préoccupation générale des présidents d'université et que ces derniers avaient très largement intégré la rhétorique des organisations universitaires en concurrence.

Des incertitudes demeurent notamment en raison de l'inachèvement du processus d'affirmation de l'université en tant qu'acteur. Même si elles sont aujourd'hui reconnues par ses partenaires extérieurs mais aussi par la communauté universitaire comme un niveau organisationnel de référence

pour l'action et comme les porteurs légitimes de leurs stratégies de développement, elles semblent encore insuffisamment outillées pour mettre en œuvre ce que la loi permet et suggère. En comparaison avec les universités étrangères, les capacités financières sont faibles et les services logistiques qui supportent et mettent en œuvre les stratégies des universités sont encore peu développés, ce qui limite la portée de leur stratégie (cf. graphiques ci-dessous)

On note en outre, une certaine défiance de la part de la base opératoire des universités - les personnels, enseignants, chercheurs, ingénieurs d'étude et de recherche - pour les opérations d'aménagements portés par la présidence de l'université et ses équipes. À ce stade nous ne pouvons que poser des hypothèses mais il serait utile de s'interroger davantage sur ce désamour de la base opératoire des universités, pour les opérations - notamment immobilières - portées par leur présidence. Est-ce le résultat de la faible consultation des composantes dans l'élaboration de ces projets ? C'est peut-être un élément de réponse mais qui ne suffit pas à tout expliquer ; dans les projets des universités étrangères qui ont été ici étudiés, les composantes ne sont pas beaucoup plus impliquées. Peut-être faut-il y lire aussi ce que C. Manifet (2007) décrit comme la différenciation des logiques entre acteurs traditionnellement porteurs des opérations d'aménagement et les universitaires. Selon l'auteur, « les politiques universitaires territoriales forment des configurations sociales (Elias, 1991) qui sans

Figure 1 : Taille des universités selon les ressources financières et les effectifs d'étudiants, de personnels académiques et administratifs en 2009



être aléatoires, sont des chaînes d'interdépendance non stabilisées qui vont des acteurs gouvernementaux jusqu'aux publics cibles » (*ibid*, p. 30). Bien sûr il existe des cadres communs entre ces deux sphères, notamment autour des notions de service public et d'intérêt général. De nombreux enseignants-chercheurs montent de façon individuelle, des partenariats avec le milieu économique, pour financer des programmes de recherche spécifiques ou pour créer de nouveaux diplômés. Le milieu universitaire n'est donc pas foncièrement opposé à travailler avec d'autres milieux, tant qu'il s'agit d'un choix libre et non imposé par l'université. En revanche, explique l'auteur, les universitaires craignent l'ingérence politique et leur instrumentalisation par les acteurs territoriaux. Ils redoutent que des acteurs locaux n'influencent sur la définition des activités de la formation ou de la recherche tant la carte universitaire et son contenu ont des implications sur le positionnement économique de la région. Enfin cette défiance exprime peut-être aussi l'incrédulité de la communauté universitaire envers les opérations menées car elles ne suffisent pas à faire de leurs universités des acteurs, ni à valoriser l'excellence de leur formation et de leur recherche.

La capacité des universités françaises à jouer pleinement le rôle de producteur urbain est donc loin d'être une évidence mais il ne faudrait pas se tromper : si les moyens financiers doivent être trouvés (et ce n'est pas une moindre affaire), si les outils d'actions doivent encore être rodés, les universités françaises auront bien des difficultés à adopter la posture du producteur urbain si elles ne s'appuient pas sur leurs ressources et compétences internes, qui sont nombreuses mais qui restent encore à convaincre et à mobiliser.

BIBLIOGRAPHIE

- ALTBACH P. G., 2004, « Globalisation and the university: myths and realities in an unequal world », *Tertiary Education and Management*, vol. 10, n° 1, mars, p. 3-25.
- ARAB B., 2004, *L'activité de projet dans l'aménagement urbain. Processus d'élaboration et modes de pilotage*, Thèse de doctorat en Aménagement – Urbanisme, sous la direction de Jean-Marc Offner, Ecole nationale des Ponts et Chaussées, 508 p.
- AUSTIN J.-L., 1991, *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 202 p.
- BOUDON R., 1999, « De la rationalité instrumentale à la rationalité axiologique » in Boudon R., *Le sens des valeurs*, Paris, PUF, pp. 81-136.

8- Le graphique présentant les ressources des universités a été réalisé à partir des rapports annuels de 2009 de chacun des établissements. Le graphique présentant les effectifs étudiants et personnels a été réalisé à partir des brochures de présentation de chaque établissement.

- CROZIER M., FRIEDBERG E., 1977, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil
- DANG VU H., 2012, « Comparaison et mise en perspective des politiques urbaines portées par les Universités entre les USA et l'UE », in Ingallinal P., *Économie de la Connaissance et aménagement universitaire: quels enjeux pour l'attractivité et la compétitivité des territoires ?* Presses universitaires Septentrion, pp.123-138
- FRIEDBERG E., 1993, *Le pouvoir et la règle : dynamiques de l'action organisée*, Paris, Seuil, 405 p.
- MANIFET C., 2007, « la territorialisation problématique de l'action universitaire: dynamiques sectorielles et innovations politiques locales » in Faure A., Négrier E. (dir.), *Critiques de la territorialisation. Les politiques publiques à l'épreuve de l'action locale*, Paris, L'Harmattan, p. 27-34.
- MARTEL F., 2006, *De la culture en Amérique*, Paris, Gallimard, 620 p.
- PETIT J.-L., 1990, « L'Action intentionnelle: la théorie de Davidson est-elle vraiment intentionnaliste? » in Pharo P., Quéré L., *Les formes de l'action. Sémantique et sociologie*, Paris, EHESS, p. 71-84.
- QUÉRÉ L., 1990, « Agir dans l'espace public » in Pharo P. et Quéré L., *Les formes de l'action. Sémantique et sociologie*, Paris, EHESS, p. 85-112.
- RODIN J., 2007, *The University and Urban Revival: Out of the Ivory Tower and Into the Streets (The City in the Twenty-First Century)*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 222 p.
- SIMON H., 1991, *Sciences des systèmes, sciences de l'artificiel*, Paris, Dunod, 229 p.
- SIMON H., 2004, *Sciences de l'artificiel*, Éd. rev. et complétée, Paris, Gallimard, 464 p.
- SUCHMAN L., 2006 (2e éd.), *Human-machine reconfigurations: Plans and situated actions*, New York, Cambridge University Press, 328 p.
- TAYLOR C., 1997 (trad. de 1979), *La liberté des modernes*, Paris, PUF, 320 p.